

CIRCULAIRE PB/NR n°23.128

Envoi par courriel

Paris, 15 novembre 2023

Objet : ENQUÊTE DGFIP AUPRÈS DES ENTREPRISES SUR LA RÉFORME DE LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

En vue de la réforme de la facturation électronique dont le nouveau calendrier de déploiement sera précisé dans le projet de loi de finances pour 2024 en cours d'examen au Parlement, la Direction générale des Finances publiques a préparé une enquête à destination des adhérents des organisations professionnelles.

L'objectif est de connaître l'état de préparation des entreprises et les axes d'accompagnement à développer dans le cadre de la mise en place de la réforme de la facturation électronique afin de mieux identifier les besoins et aider les entreprises à se préparer.

Aussi, vous voudrez bien trouver ci-après le lien ainsi que le QR Code vers le questionnaire en ligne, que nous vous remercions par avance de bien vouloir diffuser largement :

(Questionnaire anonyme, 25 questions, durée de réponse estimée : 7 minutes)

<https://www.galileo.finances.gouv.fr/index.php/783136?lang=fr>



La date limite de réponse est fixée au 15 décembre 2023.

Bien cordialement.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. BURBAN'.

Pierre BURBAN
Secrétaire Général